

Femmes victimes d'exploitation sexuelle : Portrait de leurs besoins en termes de logement et d'hébergement à Montréal

Le présent document a pour but de démontrer quelles sont les problématiques liées au vécu des femmes dans l'industrie du sexe et comment celles-ci affectent leurs besoins en termes de logement ainsi que leur capacité à s'extraire de cette situation de vie. Le vécu des femmes qui se font exploiter sexuellement à travers cette pratique qu'est la prostitution est sans contredit un vécu empreint de violence physique, sexuelle et psychologique et, trop souvent, de stigmatisation. L'achat d'actes sexuels et la vente du corps des femmes reste un acte vivement critiqué par les féministes, tant au niveau légal qu'au niveau éthique. Au Canada, nous reconnaissons la prostitution comme étant d'abord et avant tout un crime contre la personne et nous criminalisons l'achat et la vente des actes sexuels d'autrui. Les féministes abolitionnistes soutiennent que la société doit tout mettre en place afin d'enrayer cette pratique ancrée dans les inégalités sociales et économiques. En effet, cette marchandisation a un coût social, en ce qu'elle perpétue les inégalités entre les hommes et les femmes et renforce le patriarcat en tant que pratique de domination et de violence. Pour contrer cette forme de violence, il nous faut faire de la prévention, mais également offrir aux femmes qui le souhaitent, la possibilité de sortir de la prostitution.

Ici, nous nous pencherons sur les conséquences individuelles de l'exploitation sexuelle sur les femmes vivant à Montréal en 2021, plus particulièrement sur ses impacts dans leur recherche d'un lieu sûr, connu par tous et toutes comme le « Chez-soi ». Nous verrons que les femmes aux prises avec la prostitution ne sont pas uniquement victimes des manipulations de toutes sortes des hommes qu'elles rencontrent ou qui profitent d'elles (clients prostitueurs ou proxénètes) mais sont aussi victimes d'une stigmatisation systémique : nous pouvons affirmer que leur statut les places dans une position marginale, d'où elles peinent à sortir, laissées à elles-mêmes par notre filet social. Nous concluons avec la proposition d'un projet d'hébergement pour femmes victimes d'exploitation sexuelle, comme il se fait ailleurs, à l'international, mais qui tarde à se réaliser tant à l'échelle du Canada qu'au Québec : ***Un toit pour Elles.***

I. Les difficultés liées au parcours et au vécu des femmes victimes d'exploitation sexuelle

Je suis une jeune femme de 35 ans. Pour moi, la prostitution s'est échelonnée sur une durée d'un an et demi en tout. Je n'ai jamais pensé que cette expérience, somme toute pas très longue, laisserait dans ma vie autant de dommages aussi profonds. J'inclus dans ce bilan la dévastation de mes relations interpersonnelles et sociales et des dommages irrémédiables auprès de mes enfants et de ma famille. Je ne peux estimer les torts laissés à mon corps, mon âme et l'estime de moi, mais le constat de destruction est flagrant. Ma sexualité demeure, pour le moment, affligée de dommages irréparables et les ravages sont aussi colossaux dans toutes mes relations avec les hommes.

- Chloé¹

Dans le cadre de la recherche menée par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle en 2014², les obstacles au processus de sortie de la prostitution ont été identifiés comme une série de circonstances intrinsèquement liées, maintenant les femmes dans une situation de vulnérabilité psychologique, économique et sociale : « La consommation de drogues, une faible estime de soi, un soutien [...] limité, des habiletés restreintes, l'accès limité à des emplois, la discrimination ainsi que la stigmatisation de la société encore présentes à l'égard des femmes dans la prostitution constituent des barrières pour leur sortie. »³. D'autres recherches⁴ soutiennent également qu'il existe un renforcement entre la pratique prostitutionnelle et le fait de consommer des drogues. Les femmes seraient souvent dépendantes de ces substances afin de pouvoir réaliser ces activités qu'elles trouvent « difficiles et violentes »⁵.

La réalité quotidienne des femmes dans l'industrie du sexe engendre également une précarité économique. Qu'elles soient sous l'emprise coercitive d'un proxénète qui gère leur argent et leurs activités ou non, les femmes nomment en grand nombre à quel point les difficultés financières auxquelles elles font face les minent dans leur autodétermination⁶. Ces problèmes d'argent révèlent en même temps à quel point les femmes victimes d'exploitation sexuelle manquent d'accès à certains biens et services essentiels⁷. En effet, il a été recensé dans les recherches issues de notre bibliographie, que ces femmes peinent souvent à « [...] subvenir à leurs besoins de base, n'ayant pas d'argent pour se loger, se nourrir, se procurer des

¹ Citée dans «Moi, ex-prostituée, je dis NON à la prostitution!». Publié par la CLES le 11 janvier 2010, Montréal. (En ligne) <https://www.lacles.org/moi-ex-prostituee-je-dis-non#more-253>

² Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2014. *Rapport de recherche : Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Montréal : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

³ Ibid, p.11

⁴ Ibid, p.77

⁵ Idem.

⁶ Lanctôt, Nadine (coll.). 2016. *La face cachée de la prostitution. Les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes*. Montréal : Actions concertées du fonds de recherche du Québec société et culture, p.158,163,165

⁷ CLES, 2014, loc cit, p.63

produits d'hygiène, etc.⁸». De plus, leur situation sociale et de logement étant précaire et irrégulière, il arrive qu'elles soient désorganisées lorsque vient le temps de fournir des documents officiels afin de bénéficier de l'aide sociale. Une femme a d'ailleurs relevé avoir été victime de discrimination de la part d'un.e agent.e de l'État lors d'une demande, un élément qui révèle la banalisation sociale de la prostitution, et ce, malgré le fait que le cadre légal canadien soit maintenant basé sur le modèle dit « égalité »⁹:

J'ai essayé d'avoir l'aide sociale, on m'a refusé. On me disait de retourner faire de la prostitution parce que je faisais plus d'argent. [...] Je suis sûre que je suis pas la première et je ne serai pas la dernière personne à qui ils font ça, mais moi à quelque part aussitôt que j'ai eu de l'aide sociale, c'est là que j'ai arrêté de travailler dans la rue.
- Suzanne¹⁰

À la difficulté d'obtenir de l'aide sociale, soulignons que l'expérience souvent traumatisante des femmes victimes d'exploitation sexuelle n'est pas encore considérée comme un motif valable pour obtenir l'indemnisation pour victimes d'actes criminels, un fait vivement critiqué par la CLES, et ayant justifié la recommandation suivante : « Reconnaître les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe comme des victimes d'actes criminels afin qu'elles soient admissibles aux indemnisations en vertu de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.¹¹». Le rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s reprend d'ailleurs cette recommandation et invite le gouvernement à apporter : « une modification à la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels afin d'ajouter le proxénétisme et la traite des personnes à la liste des crimes indemnisés»¹². Quant à l'amélioration de l'accès à l'aide sociale pour ces femmes, les rapports et recherches cités ici sont unanimes et recommandent d'« assouplir les règles de l'aide sociale et augmenter le montant alloué aux femmes pour garantir un revenu qui leur permet de sortir de la pauvreté¹³ ».

Nous verrons dans la partie suivante l'interrelation existant entre le maintien des femmes dans l'industrie du sexe et l'impossibilité de trouver un hébergement ou un logement adéquat à leurs besoins.

⁸ *Idem.*,

⁹ C'est-à-dire que le Canada criminalise l'achat et la vente des services sexuels mais décriminalise les personnes prostituées.

¹⁰ Citée dans CLES, 2014, loc.cit, p.64

¹¹ CLES, 2014, loc cit, p.150

¹² Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. 2020

¹³ CLES, 2014, loc cit, p.67; recommandation similaire dans la *Liste des recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation des mineurs* (recommandation no.47, p.10)

II. Les besoins spécifiques en logement des femmes victimes d'exploitation sexuelle

C'est beau d'arrêter un pimp, mais la plupart des filles demanderont aux policiers : « Mais ce soir, je dors où ? » Il faut des ressources pour héberger ces femmes qui n'ont pas un sou en poche parce qu'elles sont dépendantes de leur pimp. Saviez-vous que la plupart du temps, elles habitent avec lui ? Ou sinon, c'est lui qui paie la chambre d'hôtel. Souvent, elles n'ont même pas 2 \$ au cas où elles voudraient prendre l'autobus et fuir. Elles n'ont même pas de quoi se nourrir et n'ont pas leur propre cellulaire.
- Laurie (pseudonyme)¹⁴

La littérature qui soutient nos arguments se base sur la participation active d'un nombre important de survivantes ou de femmes en situation d'exploitation sexuelle. Leurs témoignages nous permettent de comprendre non seulement comment la toxicomanie, la pauvreté et les pratiques prostitutionnelles sont liées, mais aussi comment l'inaccessibilité au logement contribue au maintien des femmes dans celles-ci¹⁵.

En 2019, la Table des groupes de femmes de Montréal faisait un « État des lieux des enjeux de logements vécus par les Montréalaises ». En partenariat avec les acteurs et actrices les plus engagé.e.s dans ce milieu¹⁶, la TGFm relève plusieurs aspects importants qui entravent l'accès à un logement abordable et décent pour les femmes. Tout d'abord, rappelons qu'en comparaison aux hommes, celles-ci sont encore désavantagées au niveau d'un revenu idéalement équitable, cela ayant comme conséquence directe qu'une plus grande proportion d'entre elles doit dépenser plus d'argent pour leurs loyers¹⁷. Ensuite, le bilan souligne le lien entre violence et logement. Comme le démontre les études y étant citées, lorsque les femmes veulent se libérer de situations violentes à l'intérieur de leur foyer, elles se heurtent à des pratiques discriminatoires des propriétaires lors de leurs recherches de logement, que ce soit en raison de leur situation monoparentale ou de leur statut économique précaire¹⁸.

Mais qu'en est-il de cette discrimination à la location lorsqu'on parle des femmes prostituées ou en processus de sortie de la prostitution? Le centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF), sollicité pour la rédaction de « l'État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises » a rendu disponibles les récits de survivantes à cet effet. Ainsi, les femmes prostituées se voient subir de la discrimination lors de la location, en raison de leur mode de vie, une violence de plus qui les oblige souvent à se tourner vers des logements inadaptés à leurs besoins (trop petits, insalubres ou encore loin

¹⁴ Témoignage de Laurie (pseudonyme). « Sortie du milieu, laissée à elle-même ». Publié par La presse le 7 mai 2017, Montréal. (En ligne) https://plus.lapresse.ca/screens/7ef89ccc-a882-47f5-8edc-c9299836b29e%7C_0.html

¹⁵ Mourani, Maria. 2019. *Le logement : besoins et préférences des femmes et des filles de l'industrie du sexe*. Blainville : Mourani criminologie, p.27

¹⁶ Tables des groupes de femmes de Montréal (coll.). 2019. *États des lieux des enjeux de logement vécus par les montréalaises*. Montréal : Table des groupes de femmes de Montréal, p.1

¹⁷ Ibid., p.5

¹⁸ Ibid., p.7

des services)¹⁹. À cela s'ajoute des problématiques d'abus de pouvoir liées au fait d'être un propriétaire « au courant » des activités de la locataire. L'accès à un logement sécuritaire est un besoin primordial pour ces femmes²⁰. Qu'elles soient toujours actives dans l'industrie du sexe ou en processus de sortie, nombre d'entre elles relatent des histoires d'abus de pouvoir et d'agression sur les lieux de leur domicile :

Ces agressions se produisent dans des logements et résidences privées, des maisons de chambres et des logements sociaux. Ces violences sont le résultat de rapports de pouvoir qui permettent de demander, d'exiger ou de forcer des actes sexuels. Le pouvoir est premièrement associé au fait de posséder ou d'avoir une autorité sur le logement qui permet de sélectionner les locataires, fixer le prix du loyer, réaliser (ou non) les réparations et rénovations en plus de posséder un passe-partout qui donne accès à leur domicile à toute heure du jour ou de la nuit. Le pouvoir est deuxièmement associé à la proximité et la connaissance d'informations sur les locataires comme leurs habitudes de vie, situation financière et conjugale. Certains utilisent ces informations pour harceler, faire des propositions ou attaquer²¹.

Alors que les recherches à ce sujet ont largement démontré l'importance de l'accès à un logement pour amorcer un processus de sortie de l'industrie du sexe, force est de constater que l'expérience particulière des femmes victimes d'exploitation sexuelle – par les multiples difficultés qu'elle engendre – constitue en fait un frein à l'accès au logement. C'est d'ailleurs sur cette conclusion que le groupe de recherche de la CLES a émis la recommandation suivante (une recommandation d'ailleurs appuyée par d'autres écrits sur ce même thème²²) : « Créer et financer des logements abordables, des coopératives d'habitation et des maisons d'hébergement adaptées pour les femmes qui ont un vécu dans l'industrie du sexe.»²³

III. Logement et hébergement pour femmes victimes d'exploitation sexuelle : contexte montréalais et Covid-19

Comme nous l'avons vu précédemment, les besoins en logement pour les femmes et plus particulièrement les femmes dans l'industrie du sexe sont criants. À Montréal, nous savons déjà qu'il existe une inégalité quant au financement des ressources d'hébergement pour celles-ci par rapport à celles dédiées aux hommes (16% des lits seulement leurs sont attribués).²⁴ Mais pourquoi les femmes dans l'industrie du sexe ont-elles besoin de fréquenter ces ressources à court terme ou dites pour «itinérant.e.s»? La réponse

¹⁹ Idem.,

²⁰ Mourani, 2019, loc cit.,p.26

²¹ Table des groupes de femmes, 2019, loc cit, p.8

²² Notamment la recherche de Maria Mourani (2019) ainsi que le rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle de mineurs (2020) cités ici

²³ CLES, 2014, loc cit, p.150

²⁴ Table des groupes de femmes, 2019, loc cit, p.13

se situe dans la complexité de leur situation socio-économique, qui engendre souvent un type d'itinérance plus difficile à cerner, phénomène étant d'ailleurs relié au fait d'être une femme :

[L'itinérance] peut être visible (femmes dans les centres d'hébergement ou dormant dans des espaces publics), cachée (femmes sans logement stable et sécuritaire : surpeuplé, insalubre ou non exempt de violence par exemple), situationnelle ou transitoire (femmes temporairement sans logement stable), cyclique (femmes qui vont et viennent entre un logement et la rue) ou chronique (femmes qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période)²⁵.

Comme nous le verrons plus bas, dans les cas des femmes victimes d'exploitation sexuelle, l'itinérance est invisibilisée par le fait que les femmes se retrouvent sous l'emprise d'un « pimp », cohabitent avec un client prostituteur ou un ancien client.

Les recherches actuelles ayant constaté le besoin d'une aide financière bonifiée aux femmes victimes d'exploitation sexuelle mais aussi un besoin d'accès à des logements salubres, abordables et sécuritaires, nous devons nous demander si les organismes offrant du logement social arrivent à combler les demandes. S'étant évidemment penchée sur la question, la Table des groupes de femme de Montréal mais aussi le FRAPRU dressent un bilan catastrophique de l'offre montréalaise en termes de logements abordables. Dans son dernier dossier sur les femmes, le logement et la pauvreté (2019), Le Front d'action populaire en réaménagement urbain : « [...] estime que pour répondre aux besoins les plus criants, il faut construire 50 000 logements sociaux en 5 ans²⁶ ». Alors que ces types de logement sont statistiquement plus occupés par les femmes²⁷ (en raison de leurs situations socioéconomiques beaucoup plus précaires de celles des ménages sous la responsabilité financière d'un homme) – ils peinent à répondre à une demande grandissante. Ce phénomène contribue du même coup à la saturation des organismes d'hébergement d'urgence pour femmes :

Alors que le logement social avec soutien communautaire est reconnu comme une solution durable pour assurer la stabilité résidentielle des femmes, il y a actuellement un manque d'unités pour répondre aux besoins. Ce manque tend à alimenter l'engorgement des ressources d'hébergement et de logement transitoire puisque les femmes n'ont pas de logement permanent, abordable et sécuritaire vers où se diriger²⁸.

Cette situation alarmante, tant au niveau des listes d'attentes pour les logements sociaux qu'au manque de places dans les ressources pour femmes, ne s'est pas améliorée dans le contexte actuel de pandémie

²⁵ *Ibid.*, p.11

²⁶ Front d'action populaire en réaménagement urbain. 2019. *Dossier noir : Femmes, logement et pauvreté*. Montréal : FRAPRU, p.11

²⁷ *Idem.*,

²⁸ Table des groupes de femmes, 2019, loc cit, p.13

mondiale. Alors qu'on notait un taux d'occupation surpassant la capacité maximale dans ces dernières au tout début de la crise (et donc l'impossibilité d'accueillir toutes les femmes dans le besoin)²⁹, certaines actrices du réseau soulèvent maintenant une problématique inquiétante. Le taux d'achalandage baisse de façon inexplicable et inquiète les intervenantes de ces milieux car elles connaissent les mécanismes de survie souvent employés par les femmes – y compris celles dans l'industrie du sexe : « Une de nos hypothèses, c'est que, si elles ont un toit au-dessus de leur tête, elles vont y rester, si insupportable, si insalubre soit ce lieu ou si violent soit le partenaire qui les accueille [...]. Certaines femmes vont également offrir des faveurs sexuelles en échange d'un hébergement temporaire [...]»³⁰. Ce dernier témoignage sonne l'alerte quant à la difficulté supplémentaire à laquelle font face les femmes en processus de sortie de la prostitution lorsqu'elles se heurtent à un manque de place en service d'hébergement ou à la peur de s'y rendre en raison du contexte social anxiogène de la pandémie. Dans son *Guide pour les survivantes d'exploitation sexuelle face à la pandémie de Covid-19*, la CLES notait que la crise sanitaire a fait remonter certains traumatismes à la surface chez les femmes fréquentant l'organisme. Suite aux rencontres et aux témoignages offerts par ces dernières, on y souligne également l'isolement (accentué par le confinement), une contrainte à perpétuer ou à retourner à des pratiques prostitutionnelles (en raison du manque d'accès aux ressources financières) et notamment un risque accru de contracter la maladie en raison de leurs activités³¹. Le résultat de cette exacerbation de leurs difficultés est clair : moins de femmes sortent pour obtenir le soutien dont elles ont besoin.

IV. Soutenir les femmes dans leur processus de sortie de la prostitution : Ce qui existe à Montréal et à l'international

[Notre] recherche-action a rejoint sans trop de difficultés 49 femmes [toujours dans l'industrie du sexe] qui ont déjà pensé à [en sortir]; parmi elles, 80,9% veulent toujours la quitter. En ce sens, la sortie de l'industrie du sexe apparaît comme un besoin en soi pour de nombreuses participantes. Toutefois, moins d'une participante sur cinq connaît des ressources pouvant soutenir les femmes qui souhaitent quitter cette industrie. Selon des intervenantes rencontrées, cette situation ne serait pas le reflet d'une méconnaissance des ressources existantes de la part des femmes, mais bien une absence

²⁹ Idem.,

³⁰ Mélanie Walsh, citée dans Nadeau, Jessica. « Baisse d'achalandage dans les ressources d'aide : Où sont les femmes? ». Publié par Le devoir le 9 février 2021, Montréal. (En ligne) <https://www.ledevoir.com/societe/594851/refuges-on-ne-sait-pas-ou-sont-les-femmes>.

³¹ Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2020. *Guide pour les survivantes d'exploitation sexuelle face à la pandémie de Covid-19*. Montréal : CLES, p.1

(ou quasi-absence) de ressources effectives sur le terrain, particulièrement à l'extérieur de Montréal³².

Phénomène complexe sur plusieurs aspects, le désistement de la prostitution est vu par les chercheuses qui s'y intéressent comme un processus comportant souvent des allers-retours³³. Les conséquences économiques (pauvreté), sociales (isolement) et psychologiques (traumatismes) du passage dans l'industrie du sexe sont assurément vécues différemment par chacune des femmes, mais occasionnent de façon irrévocable des obstacles à la construction d'une nouvelle vie, d'une nouvelle identité « post-prostitution »³⁴. Afin de permettre à ces femmes de se « sortir la tête de l'eau », les recherches s'entendent : une approche d'intervention holistique, couvrant toutes les séquelles et problématiques mentionnées ci-haut est la plus probable de soutenir les initiatives de désistement³⁵.

Expériences montréalaises

Plusieurs rapports de recherche cités ici se sont penchés sur les offres de services offerts aux femmes victimes d'exploitation sexuelle, dans Montréal et ses environs. Le constat est unanime : peu de femme connaissent des ressources qui sont prêtes à les aider à quitter la prostitution et très peu de ces dernières ont pour objectif cette mission³⁶. De plus, les organismes répondants aux besoins de ces femmes centrent leurs interventions sur la réduction des méfaits, c'est-à-dire fournir du matériel comme des préservatifs, des seringues stériles, etc., sans s'attaquer au problème de la prostitution en lui-même et de la nécessité d'évoquer la possibilité de sortie aux femmes venant les consulter³⁷. Bien-sûr, il convient de se demander si ces organismes sont outillés afin d'accompagner celles-ci lors d'un processus de sortie. En effet, plusieurs problématiques doivent être surmontées afin d'avoir des chances de réussite, un défi pouvant être relevé plus efficacement par une intervention multidisciplinaire et une coopération de plusieurs instances publiques et gouvernementales – sans oublier l'agentivité de la personne elle-même et le soutien de son auto-détermination³⁸. Enfin, ce changement de vie implique un encadrement basé sur une

³² CLES, 2014, loc cit, p.146

³³ Lanctôt, Nadine (coll.). 2016. *La face cachée de la prostitution. Les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes*. Montréal : Actions concertées du fonds de recherche du québec société et culture, p.92

³⁴ Idem.,

³⁵ Notamment dans Mourani, 2019, loc cit., p.25

³⁶ Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2008. *Des CLES pour un monde sans prostitution. Propositions féministes*. Montréal : CLES, p.10

³⁷ Idem.,

³⁸ Une proposition et un constat soutenu par les rapports cités ici mais également l'expérience sur le terrain de plusieurs organisations, ici et ailleurs, telles que KAFA, Liban (<https://kafa.org.lb/en/about>) et Talita, international (<https://talita.org/>)

compréhension féministe et critique de ce phénomène social – alors que la réalité à Montréal, mais aussi au Québec est toute autre. Lorsque l'on se penche sur les recommandations du Rapport de la Commission sur l'exploitation sexuelle des mineurs, nous voyons à quel point le travail de sensibilisation du public mais également celui de la formation des professionnel.le.s doit être bonifié et mis à jour (au total, 22 recommandations sur 58 vont en ce sens)³⁹. En d'autres termes, l'approche de réduction des méfaits, qui « [...] ne [s'attaque] ni à la « demande » masculine, ni aux causes, ni aux conséquences de la prostitution⁴⁰» ne pourra prendre une autre tangente que lorsque les acteurs sociaux et politiques pouvant faire la différence acquerront une compréhension plus globale, féministe et lucide du phénomène de la prostitution (en tant que forme de violence envers les femmes) - ainsi que du processus complexe de désistement.

Le sujet du présent document étant plus précisément celui des besoins en logement et en hébergement des femmes dans l'industrie du sexe, il convient de souligner et de rappeler l'importance de l'accès à un logement adapté aux particularités du vécu de celles-ci (donc minimalement accessible financièrement). Les échos à ce sujet rapportent de nombreux obstacles à leur accès et pas seulement en termes d'un manque de places ou de logements, un fait déjà démontré plus haut. Sur le terrain, plusieurs intervenantes de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle⁴¹, peinent à trouver une place où loger de façon temporaire ou permanente les femmes en recherche d'un toit. Souvent, ce besoin est lié à celui de fuir un milieu violent, sous l'emprise d'un homme, qu'il soit son conjoint ou son proxénète. Ainsi, bien qu'elles souhaitent quitter un milieu toxique et qu'elles subissent de la violence conjugale, plusieurs ressources dédiées aux femmes victimes de ce type de violences hésitent à prendre ces femmes sous leur toit⁴². Une intervenante qui relatait une expérience de ce genre se rappelait que le motif expliquant cette réticence et ce refus de ces « usagères » était en lien avec le niveau de dangerosité associé aux comportements des proxénètes, une situation qui devait plutôt être prise en charge par les services de l'ordre, du moins selon cette ressource montréalaise qui ne fut pas nommée. Pourtant, ces ressources connaissent les dangers vécus par les femmes fuyant un homme violent et savent y faire face lorsqu'il s'agit de violence conjugale. Ces réticences relèvent sans aucun doute d'un manque de connaissance des réalités vécues par les femmes victimes d'un proxénète. Il semble ainsi y avoir une mécompréhension du phénomène (un manque d'outils et de formation) et des préjugés à l'égard des femmes prostituées.

³⁹ Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. 2020, loc cit, p.2-6

⁴⁰ CLES, 2008, loc cit, p.10

⁴¹ Organisme abolitionniste **féministe** qui œuvre entre autres à soutenir les processus de sortie de la prostitution

⁴² Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. Entretiens sur le thème « Femmes victimes d'exploitation sexuelle et logement ». Rencontre d'équipe et témoignages des intervenantes de la CLES. Montréal, le 24 février 2021

Si le milieu communautaire de Montréal n'est pas encore majoritairement favorable à l'abolition de la prostitution et tente simplement d'amoindrir les effets négatifs de l'industrie du sexe sur les femmes, ce n'est pas le cas partout, notamment au Liban et en Suisse, où nous trouvons deux organisations ayant pour mission de favoriser la sortie de la prostitution pour les femmes victimes d'exploitation sexuelle.

Exemples à l'international

Lors d'une conférence donnée par la Coalition pour l'abolition de la prostitution International (CAP), il fut possible d'en apprendre davantage sur la mise en pratique des recommandations nécessaires au soutien des femmes victimes de violence sexuelle, notamment en ce qui a trait à l'offre d'un toit adapté à leurs situations particulières⁴³. Deux organisations ont fait état de leur structure et de leur fonctionnement dans l'atteinte de soutenir le processus de sortie de la prostitution de ces femmes. Vivant toutes de l'insécurité au logement, de la pauvreté, de la discrimination et des traumatismes liés à leur vécu, celles-ci trouvent refuge dans des organismes qui leur offrent un modèle d'intervention et de services multidisciplinaires. Ainsi, ces ressources – Kafa (enough) violence and exploitation (Liban) et Talita (Philippines, Kenya, Roumanie, Mongolie) – fournissent un refuge à court terme comme étape temporaire (d'une à deux années) ainsi qu'un encadrement thérapeutique et professionnel. Ce type d'intervention vise à entamer une réinsertion sociale, avec ses horaires hebdomadaires focalisant sur le temps pour soi, la thérapie de groupe et les formations et l'éducation. En effet, comme l'ont révélé les études faites ici (Montréal, Québec), le processus de désistement requiert de l'aide financière et psychologique, un toit mais aussi une certaine reconstruction de soi qui vient avec l'acquisition de nouvelles connaissances et d'habiletés afin de pouvoir réintégrer le marché du travail et obtenir un emploi décent :

La dynamique vers la sortie ne progresse que si chaque obstacle peut être surmonté afin d'aboutir à l'autonomisation des personnes (*empowerment*). Par conséquent, si la possibilité d'avoir des alternatives socio-économiques autres que l'industrie du sexe demeure un levier essentiel, l'accès à un logement décent et sécuritaire loin du réseau prostitutionnel, le soutien familial et amical, l'accès à des services psychologiques, etc., sont tout aussi importants⁴⁴.

Enfin, l'aspect non-négligeable de la sécurité est mis de l'avant comme priorité dans la construction d'un lieu sûr dans lequel les femmes peuvent s'épanouir avec confiance. Ayant vécu de l'abus dans plusieurs aspects de leurs vies, il est primordial que leur « chez-soi » transitoire à leur vie « post-prostitution » soit

⁴³ Coalition, abolition, prostitution. CAP INTL. Formation sur les « Refuges pour victimes d'exploitation sexuelle », avec deux organismes invités : KAFA (enough) violence and exploitation, Liban et Talita, international. Donnée le 11 février 2021, par visio-conférence.

⁴⁴ Mourani, 2019, loc cit., p.25

exempt des menaces sous-jacentes aux activités prostitutionnelles et de tout abus, notamment avec les propriétaires de logement, les proxénètes ou les clients-abuseurs. Ces deux organisations font état des systèmes de sécurité intégrés à leur milieu de vie, dont les caméras, la non-divulgence de la localisation pour le public ainsi que l'interdiction d'y recevoir de la visite pour garantir l'anonymat des lieux. Finalement, les deux conférencières soulignaient l'importance de la collaboration avec la police, qui dans les deux cas, permettaient de référer les femmes intéressées à quitter l'industrie, à dissuader les gestes de représailles à l'égard de celles-ci ainsi qu'à assurer la sécurité des refuges.

Conclusion

La Commission recommande que le gouvernement du Québec instaure un programme spécial de sortie de la prostitution ayant pour objet le versement de prestations d'aide financière à toutes les victimes en processus de reconstruction leur assurant notamment un revenu, un accès aux services de santé physique et psychologique et un logement, tout en tenant compte des spécificités régionales. Que ce programme soit simple en critères d'admissibilité.

- Recommandation no.49 de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Alors que la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs publiait récemment son rapport et ses recommandations (2020), la CLES, un organisme montréalais actif dans la lutte à l'abolition de la prostitution depuis 2005, élaborait déjà un plan d'action afin d'offrir une option de logement aux femmes victimes d'exploitation sexuelle. En effet, c'est en 2018 que fut mis sur pied un projet, toujours en développement, visant à offrir un logement sécuritaire, transitoire avec intervention et accompagnement : *Un toit pour elles*. Conscient des problématiques énoncées plus haut, soutenues par nombre de recherches et d'expériences partagées à travers le monde, l'organisme vise à répondre aux nombreux besoins des femmes désirant quitter l'industrie du sexe et espérer un avenir différent, pour elles mais aussi pour leurs enfants, lorsqu'elles en ont. Évoluant dans un contexte législatif canadien qui souhaite favoriser le processus de sortie et criminaliser le proxénétisme et l'achat d'actes sexuels, nous avons bon espoir *qu'Un toit pour Elles* puisse bénéficier d'un soutien financier approprié, considérant les nombreuses recommandations allant dans le même sens que sa mission et ses objectifs, soit d'offrir un chez-soi et un soutien approprié à leur vécu et contribuer à l'effacement social de ce fléau et cette entrave à l'égalité pour toutes qu'est l'exploitation sexuelle, tant chez les mineur.e.s que chez les individu.e.s de tous âges.

BIBLIOGRAPHIE

Publications et rapports de recherche

Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. 2020. *Synthèse du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Québec : Assemblée nationale du Québec.

Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. 2020. *Liste des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Québec : Assemblée nationale du Québec.

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2008. *Des CLES pour un monde sans prostitution. Propositions féministes*. Montréal : CLES.

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2020. *Guide pour les survivantes d'exploitation sexuelle face à la pandémie de Covid-19*. Montréal : CLES.

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2014. *Rapport de recherche : Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Montréal : CLES.

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. 2014. *Rapport sommaire : Portrait de l'industrie du sexe au Québec*. Montréal : CLES.

Front d'action populaire en réaménagement urbain. 2019. *Dossier noir : Femmes, logement et pauvreté*. Montréal : FRAPRU.

Lanctôt, Nadine (coll.). 2016. *La face cachée de la prostitution. Les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes*. Montréal : Actions concertées du fonds de recherche du Québec société et culture.

Mourani, Maria. 2019. *Le logement : besoins et préférences des femmes et des filles de l'industrie du sexe*. Blainville : Mourani criminologie.

Table des groupes de femmes de Montréal (coll.). 2019. *États des lieux des enjeux de logement vécus par les montréalaises*. Montréal : Table des groupes de femmes de Montréal.

Formation

Coalition, abolition, prostitution. CAP INTL. Formation sur les « Refuges pour victimes d'exploitation sexuelle », avec deux organismes invités : KAFA (enough) violence and exploitation, Liban et Talita, international. Donnée le 11 février 2021, par visio-conférence.

Entretien

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. Entretiens sur le thème « Femmes victimes d'exploitation sexuelle et logement ». Rencontre d'équipe et témoignages des intervenantes de la CLES. Montréal, le 24 février 2021.

Articles en ligne

Nadeau, Jessica. « Baisse d'achalandage dans les ressources d'aide : Où sont les femmes? ». Publié par Le devoir le 9 février 2021, Montréal. (En ligne) <https://www.ledevoir.com/societe/594851/refuges-on-ne-sait-pas-ou-sont-les-femmes>.

Témoignage de Chloé. «Moi, ex-prostituée, je dis NON à la prostitution!». Publié par la CLES le 11 janvier 2010, Montréal. (En ligne) <https://www.lacles.org/moi-ex-prostituee-je-dis-non#more-253>

Témoignage de Laurie (pseudonyme). « Sortie du milieu, laissée à elle-même ». Publié par La presse le 7 mai 2017, Montréal. (En ligne) https://plus.lapresse.ca/screens/7ef89ccc-a882-47f5-8edc-c9299836b29e%7C_0.html